

Regards sur Anjou

Vie municipale



Journée portes ouvertes

Le samedi 12 septembre, de 10 h à 15 h

L'arrondissement d'Anjou est fier de tenir de nouveau cette année une journée portes ouvertes. Cet événement permet aux citoyens et aux citoyennes de mieux connaître leur milieu de vie et la diversité des ressources dont ils disposent.

PROGRAMME

Visites commentées

Visites en autobus de l'arrondissement d'Anjou

Véhicules en démonstration

- rétrocaveuse, camion-grue, souffleuse, citerne de rue, nacelle, camion 10 roues, etc.
- voiture de police
- camion antique de pompier
- SIMulateur d'incendie

Visite guidée

De la bibliothèque Jean-Corbeil, 7500, avenue Goncourt (émission de la carte de citoyen sur présentation d'une preuve de résidence)

Vente de livres d'occasion

À compter de 9 h 30 au sous-sol de la bibliothèque Jean-Corbeil

Spectacle pour enfants

Théâtre La Simagrée
Un mystérieux colis, à 10 h 30
Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil (détails en page 3)

Épluchette de blé d'Inde

De 11 h 30 à 13 h

Kiosques d'information

- des services municipaux (documentation sur les affaires publiques, la culture, les sports, les loisirs, l'aménagement urbain, l'horticulture, le recyclage, la collecte des matières compostables, la réglementation, l'agrile du frêne, etc.)
- d'organismes communautaires et sportifs
- du Service de sécurité incendie de Montréal (présence de la mascotte Chef et tirages d'avertisseurs de fumée)
- du Service de police de la Ville de Montréal – PDQ 46
- du Centre de sécurité civile
- de Communauto
- de la SPCA de Montréal

À noter

Le **déchiqetage** de documents personnels est **reporté cette année au samedi 3 octobre**, de 9 h à 14 h, à la mairie d'arrondissement.

La journée portes ouvertes aura lieu beau temps, mauvais temps, dans l'aire de stationnement de la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine, et dans les édifices municipaux adjacents.

Le conseil d'arrondissement et tout le personnel attendent les familles angevines en grand nombre.

Pour tout renseignement : 514 493-8000.

SUR PLACE

Ateliers de maquillage et de bricolage

Balade en train

Glissoire géante pour enfants

Jeux gonflables

Mascotte Anjouer

Distribution de sacs de compost (quantité limitée)

Patrouilleurs cavaliers du SPVM et leurs montures

Tirages de prix de participation

Et autres activités surprises...

Message de Luis Miranda

On ne se questionne pas en vain



L'été tire à sa fin. Plusieurs événements à saveur estivale nous attendent encore, mais c'est déjà l'heure du retour en classe. Dans cette atmosphère de rentrée, j'aimerais vous faire part de certains questionnements.

Vous souvenez-vous de la réforme du financement des arrondissements dont je vous ai parlé l'automne dernier? La centralisation des services municipaux imposée par le maire de la Ville de Montréal, M. Denis Coderre, alourdit la gestion, diminue notre efficacité et se répercute inévitablement sur la qualité des services offerts aux Angevins et aux Angevines.

Bientôt, cette démarche d'uniformisation touchera la collecte des déchets à Anjou puisque la ville centre a décidé de réduire cette collecte, pour les habitations de huit logements et moins, à une fois par semaine au lieu de deux, pour remplacer l'une d'elles par une collecte de résidus alimentaires (matières compostables). En faveur de mesures visant à diminuer l'empreinte écologique, l'arrondissement d'Anjou appréhende toutefois le lancement hâtif d'un système qui risque de poser des problèmes d'entreposage, d'odeurs, d'insectes et de débris dans nos rues.

En parallèle, la ville centre gère maintenant l'application de la réglementation en matière de stationnement et envisage de contrôler l'implantation éventuelle de vignettes sur notre territoire dans certains secteurs. C'est à suivre de près... De plus, la ville centre centralise les décisions en matière de déneigement et décidera du moment où les rues seront déneigées.

Ainsi, la ville centre s'approprie le rôle essentiel que joue l'administration locale dans une gestion efficace et personnalisée des services. Notre équipe demande à ce que les arrondissements soient impliqués dans les décisions qui les concernent pour maintenir des services de proximité efficaces.

Pour terminer, j'espère avoir le plaisir de vous rencontrer lors de la journée portes ouvertes organisée à votre intention.

Je vous rappelle que je suis toujours disponible pour échanger avec vous et que vous pouvez me joindre au 514 493-8010.

Luis Miranda

Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Réalisation et conception graphique
Octane Stratégies

Impression
Deschamps Impression

Tirage
21 100 exemplaires

Distribution
Société canadienne des postes (Médiaposte)

Site Web
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal
2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Copyright 2015 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation
514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social
514 493-8200

Centre communautaire d'Anjou
7800, boulevard Métropolitain Est
514 493-8222

Urgence
911

Police
Poste de quartier 46
514 280-0146
Appels non urgents
514 280-2222

Travaux publics
(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130

Réservez votre arbre entre le 1^{er} septembre et le 9 octobre



Programme de plantation d'arbres

À la suite du succès de la campagne *Un arbre pour mon quartier*, tenue au printemps par l'arrondissement en partenariat avec la Société de verdissement du Montréal métropolitain (Soverdi), le programme de plantation d'arbres est reconduit cet automne. De ce fait, les Angevins auront la possibilité d'acquiescer un ou plusieurs arbres de grande qualité et de les planter sur leur terrain. Ces plantations contribueront à améliorer la biodiversité urbaine et à accroître le couvert végétal.

La Soverdi propose 12 essences indigènes et 11 arbres fruitiers : amélanchier du Canada, amélanchier autumn brilliance, amélanchier à feuilles d'aulne, chêne bicolor, chêne rouge, érable de l'amur, érable rouge, févier d'Amérique skyline, lilas japonais, mélèze laricin, noyer noir, sorbier des oiseaux, abricotier scout, cerisier météor, cerisier North Star, poirier asiatique 20^e siècle, poirier asiatique shinseiki, pommier cortland, pommier ginger gold, pommier liberty, pommier royal gala, prunier domestica stanley et prunier domestica mont-royal. Les arbres indigènes seront vendus au prix de 25 \$ et les arbres fruitiers, de 35 \$. Les essences peuvent varier selon les disponibilités.

Les arbres peuvent être réservés par téléphone au 514 493-8086 **entre le 1^{er} septembre et le 9 octobre**. Le paiement doit être effectué à l'édifice du 7171, rue Bombardier (2^e étage) dans les cinq jours ouvrables suivant la commande. Les cartes de débit et de crédit ainsi que les espèces sont acceptées. Toute commande non payée après ce délai sera annulée.

La distribution des arbres aura lieu le samedi 17 octobre, entre 8 h et 14 h, dans le stationnement de la mairie d'arrondissement, sur présentation de la preuve d'achat. Un sachet de champignons (mycorhizes) et un sac de compost seront gracieusement remis aux citoyens.

Renseignements sur les essences d'arbres accessibles en ligne à ville.montreal.qc.ca/anjou, cliquer sur le logo *Un arbre pour mon quartier*.

Avis aux nouveaux résidents



Appelez-nous!

Si vous avez déménagé à Anjou entre octobre 2014 et aujourd'hui, l'arrondissement vous invite à établir un premier contact en téléphonant au 514 493-8000 ou à écrire à anjou@ville.montreal.qc.ca.

Nous avons des activités à vous proposer. Dans l'attente de faire votre connaissance, nous vous souhaitons la bienvenue à Anjou!

Fête du Travail

Les bureaux administratifs de l'arrondissement, les bibliothèques Jean-Corbeil et du Haut-Anjou, les arénas Chaumont et Chénier, le Centre communautaire d'Anjou, le Centre Roger-Rousseau et le complexe sportif de l'École secondaire d'Anjou seront fermés le lundi 7 septembre.

Bureau du citoyen

Rencontre sans rendez-vous de 9 h à midi à la mairie d'arrondissement pour discuter de tout sujet relatif à la vie municipale et faire vos demandes ou vos commentaires.

Paul-Yvon Perron
26 septembre

Rappel

Hommage à l'action bénévole angevine

Les mises en candidature de bénévoles s'étant particulièrement démarqués par leur engagement et leur apport au mieux-être de la communauté angevine doivent parvenir à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social au plus tard le 11 septembre.

Renseignements : 514 493-8204.

Vos élus, toujours disponibles

Séance ordinaire du conseil d'arrondissement

Prochaine séance ordinaire le **mardi 1^{er} septembre**, à 19 h, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Renseignements : 514 493-8004.



Gilles Beaudry
Conseiller d'arrondissement
District Ouest
514 493-8019



Andrée Hénault
Conseiller de ville pour
l'arrondissement d'Anjou
514 493-8051



Luis Miranda
Maire d'arrondissement
et conseiller de ville
514 493-8010



Paul-Yvon Perron
Conseiller d'arrondissement
District Est
514 493-8017



Michelle Di Genova Zammit
Conseillère d'arrondissement
District Centre
514 493-8085

Spectacle jeunesse



Omelette

Pour les 7 à 12 ans
Samedi 3 octobre, à 13 h 30
Centre communautaire d'Anjou
Laissez-passer disponibles 1 h avant le spectacle.

Venez assister avec vos jeunes à un spectacle vraiment inhabituel qui associe le clown, le mime, l'humour et le burlesque.

Seul, dans un espace vide, rien dans les mains, avec très peu de mots, le comédien crée et détruit devant nos yeux un monde imaginaire d'une manière telle qu'on y croit totalement. Un spectacle hors du commun qui vous fera rire, mais aussi réfléchir sur les conséquences qui suivent chaque action humaine. Bon appétit!

Boulodrome d'Anjou

Activités libres



Le boulodrome du Centre communautaire d'Anjou, situé au 7800, boulevard Métropolitain Est (intersection Bertin), sera ouvert à tous selon l'horaire ci-dessous jusqu'au 26 juin 2016. Venez vous divertir en famille en jouant aux jeux de billard, de bocce et de pétanque.

Activités libres pour les 14 ans et plus

Lundi, mercredi et vendredi de 18 h à 22 h
 Mardi de 19 h à 22 h
 Jeudi de 10 h à 22 h
 Samedi et dimanche de 13 h à 17 h

Périodes réservées aux familles

Samedi et dimanche de 10 h à 13 h
 Les enfants de 10 à 13 ans doivent être accompagnés d'un parent.

La carte de citoyen de l'arrondissement est requise, sinon des frais de 1 \$/enfant et de 2,50 \$/adulte seront exigés. Quelques équipements destinés aux jeux de billard, de bocce et de pétanque sont disponibles au comptoir d'accueil.

Renseignements : 514 493-8222.

Bibliothèque du Haut-Anjou

Travaux d'accessibilité universelle terminés

D'importants travaux d'accessibilité universelle ont été réalisés à la bibliothèque du Haut-Anjou afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'y accéder librement et de façon sécuritaire. L'arrondissement d'Anjou tenait, en effet, à offrir à tous les citoyens la possibilité de profiter pleinement de tous les services qui leur sont offerts dans cet établissement.

Le projet a été rendu possible grâce au programme du Service de la gestion et de la planification immobilière (SGPI) de la Ville de Montréal qui est responsable de la mise en œuvre de projets visant à améliorer les performances d'accessibilité des bâtiments municipaux.

La bibliothèque du Haut-Anjou s'ajoute aux édifices qui ont déjà été transformés à Anjou pour répondre aux besoins des personnes à mobilité réduite.



Services de proximité

Collecte de branches de feuillus (sur demande)

Les mercredis 9 et 23 septembre, entre 7 h et 19 h

Les branches peuvent être ramassées dans un délai de 4 jours selon l'achalandage. Elles seront déchiquetées sur place. Pour vous en départir, communiquez avec le bureau Accès Anjou au plus tard le lundi précédant la date de la collecte au 311.

Collecte des résidus verts

Les mercredis 9 et 23 septembre

Une façon efficace de diminuer la quantité de matières enfouies. Déposez les contenants en bordure du trottoir (sans empiéter sur celui-ci) après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même.

Collecte itinérante des RDD et des TIC

Une collecte itinérante des résidus domestiques dangereux (RDD) et des technologies de l'information et des communications (TIC) aura lieu le **samedi 3 octobre, entre 9 h et 17 h**, dans le stationnement de la mairie d'arrondissement, au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. Rappelons qu'un RDD est un produit courant qui représente un danger s'il est mis au rebut.

La collecte des TIC est réalisée en collaboration avec l'Association pour le recyclage des produits électroniques (ARPE-Québec).



Cette collecte s'adresse uniquement aux personnes résidant sur l'île de Montréal. Les industries, les commerces et les institutions doivent faire appel à des entreprises privées spécialisées en récupération de déchets dangereux, dont la liste se trouve notamment dans la section « répertoire » du site recyc-quebec.gouv.qc.ca.

Les citoyens de l'arrondissement d'Anjou peuvent également aller porter leurs RDD à l'écocentre de Rivière-des-Prairies, 11400, rue Léopold-Christin, à l'arrière de la cour de voirie (9255, boulevard Henri-Bourassa Est).

Renseignements : 311 ou ville.montreal.qc.ca/rdd.

Théâtre La Simagrée (suite de la p. 1)

Un mystérieux colis

Le samedi 12 septembre, à 10 h 30

Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil

Un spectacle qui suscite la participation du jeune public et qui met en scène 7 marionnettes à la fois drôles et attachantes.

C'est l'histoire de Fricadelle et de son cousin Rosario. En visite chez grand-maman à la campagne, un mystérieux colis attire l'attention. Que contient-il? Pourquoi faut-il attendre le retour de l'oncle Firmin pour l'ouvrir? La curiosité des enfants les amènera à faire de multiples rencontres et à vivre des aventures étonnantes. Durée : 45 minutes.

Déchiquetage de documents personnels

Samedi 3 octobre

L'arrondissement d'Anjou offre aux citoyens un service de déchiquetage des documents personnels le samedi 3 octobre. En plus de documents papier déchiquetés sur place (déclaration de revenus, relevé bancaire, etc.), la compagnie Shred-it, mandatée à cet effet, détruit également en usine tout document en plastique et autres supports de conservation (CD, DVD, disque dur, etc.). La destruction s'exécute en toute sécurité et de façon confidentielle dans le respect de l'environnement.

L'opération déchiquetage se tiendra de **9 h à 14 h** dans le stationnement de la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. Aucuns frais. Preuve de résidence exigée.

Renseignements : 311.



Appareils de chauffage au bois



Nouvelle réglementation : déclaration obligatoire de tous les appareils

Si vous possédez un foyer ou un poêle à bois, un nouveau règlement s'adresse à vous. En effet, le 18 août 2015, la Ville de Montréal a adopté le *Règlement concernant les appareils et les foyers permettant l'utilisation d'un combustible solide* qui est en vigueur dans les 19 arrondissements.

Ce règlement :

- interdit l'utilisation d'appareils à combustible solide durant les avertissements de smog, et ce, dès maintenant;
- oblige les propriétaires de ces appareils à le déclarer au cours des 120 jours suivant l'adoption du règlement, soit d'ici le 22 décembre 2015;
- interdira, dès le 1^{er} octobre 2018, l'utilisation d'appareils à combustible solide sauf s'ils font l'objet d'une reconnaissance par l'EPA (Environmental Protection Agency) précisant qu'ils n'émettent pas plus de 2,5 g/h de particules fines dans l'atmosphère;
- autorise l'utilisation de tous les appareils à combustible solide, qu'ils soient conformes ou non, lors de pannes d'électricité de plus de trois heures.

On entend par appareil à combustible solide :

- les poêles, les fournaises, les chaudières, les foyers encastrés ou préfabriqués qui sont conçus pour brûler les bûches de bois ou toute autre matière solide comme les bûches écologiques, les granules ou le charbon. Les foyers au gaz et les foyers électriques ne sont pas des appareils à combustible solide.

Pourquoi une telle réglementation?

La Ville de Montréal a adopté un tel règlement, car le chauffage au bois est l'une des principales causes de smog hivernal. La combustion du bois de chauffage constitue une source importante d'émission de particules fines (PM_{2,5}) à Montréal (39 %), tout juste après les transports (45 %).

Outre les impacts indésirables sur l'environnement et la qualité de l'air, il est reconnu que les polluants issus de la combustion du bois ont des effets nocifs sur la santé : aggravation de l'asthme,

bronchite infantile, cancer pulmonaire, décès prématurés des personnes souffrant de maladies cardiaques ou respiratoires chroniques. Ainsi, puisqu'il s'agit d'un enjeu de santé publique, la Ville de Montréal a pris la décision de resserrer les règles de son utilisation.

Modalités pour déclarer votre appareil

Pour déclarer un appareil, c'est simple: il suffit de remplir le formulaire de déclaration en ligne à :

ville.montreal.qc.ca/chauffageaubs.

Des questions?

Vous trouverez également sur le site Internet toutes les informations relatives au règlement, à son application et une Foire aux questions. Vous pouvez aussi envoyer votre question par courriel à l'adresse environnement@ville.montreal.qc.ca ou appeler directement au 514 280-4326. Un employé du Service de l'environnement de la Ville de Montréal vous répondra dans les meilleurs délais.

Calendrier automne 2015



Soccer libre sur les terrains synthétiques

	Parcs	Du 5 septembre au 12 octobre*
Lundi	Lucie-Bruneau	16 h – 18 h
	Goncourt	15 h 30 – 17 h
	Roger-Rousseau	16 h – 18 h
Mardi	Lucie-Bruneau	16 h – 18 h
	Goncourt	15 h 30 – 20 h
	Roger-Rousseau	16 h – 18 h
Mercredi	Lucie-Bruneau	16 h – 18 h
	Goncourt	15 h 30 – 17 h
	Roger-Rousseau	16 h – 18 h
Jeudi	Lucie-Bruneau	16 h – 18 h
	Goncourt	15 h 30 – 17 h
	Roger-Rousseau	16 h – 18 h
Vendredi	Lucie-Bruneau	16 h – 20 h
	Goncourt	15 h 30 – 20 h
	Roger-Rousseau	16 h – 18 h
Samedi	Lucie-Bruneau	13 h – 17 h
	Goncourt	13 h – 18 h
	Roger-Rousseau	13 h – 17 h
Dimanche	Lucie-Bruneau	13 h – 17 h
	Goncourt	13 h – 18 h
	Roger-Rousseau	13 h – 15 h

* Possibilité de prolongation selon la température

Pour en savoir davantage, visitez le site ville.montreal.qc.ca/anjou.

Super samedi de brocantes le 19 septembre

Participez!

Brocante maison

Lieu : partout dans l'arrondissement.

La liste des adresses sera disponible à compter du 16 septembre, dès 12 h, sur le site Internet de l'arrondissement et dans les bibliothèques d'Anjou, ainsi qu'au Centre communautaire d'Anjou.

Brocante communautaire

Lieu : stationnement de la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine, de 9 h à 15 h 30.

En raison de la quantité limitée d'emplacements alloués dans le stationnement de la mairie d'arrondissement lors de la brocante communautaire, la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (DCSLDS) procédera à un

tirage au sort pour l'attribution des places. Seuls les Angevins possédant une carte de citoyen valide et une preuve de résidence (permis de conduire, facture de services publics) seront éligibles.

Le tirage au sort se déroulera au sous-sol du 7500, avenue Goncourt de la façon suivante : le **mardi 8 septembre**, de 19 h à 19 h 30, la DCSLDS remettra des coupons de tirage aux personnes présentes, à raison d'un coupon par adresse. Par la suite, à compter de 19 h 35, elle tirera au sort les 100 premiers numéros. Peu importe l'ordre d'arrivée, seules ces personnes auront droit à un emplacement.

Renseignements sur ces brocantes : consulter le Répertoire d'activités automne 2015 de l'arrondissement d'Anjou.

Sécurité routière

Si je suis cycliste...

- Je m'assure de voir, d'entendre* et d'être vu
- Je respecte la signalisation
- J'enlève mes écouteurs
- Je roule dans le sens de la circulation
- Je signale mes intentions
- Je descends de mon vélo sur les trottoirs
- Je porte un casque pour ma protection

Pour en savoir davantage, consultez les vidéos de prévention du SPVM à spvm.qc.ca ou sur YouTube.

* Attention, les véhicules électriques ne font aucun bruit!



Concours pour la sélection de l'emblème floral de l'arrondissement

Dans le cadre de sa participation au programme Les Fleurons du Québec, l'arrondissement d'Anjou souhaite se doter d'un emblème floral. Le végétal emblématique doit être représentatif de la flore locale et significatif du milieu.

La sélection à faire est importante, car l'emblème floral fera éventuellement partie du paysage angevin, notamment dans les aménagements paysagers et les parcs ainsi que sur les terrains des bâtiments publics. Nous encouragerons également les Angevins et les Angevines à planter l'emblème sélectionné sur leurs propres terrains.

Le comité consultatif en environnement (CCE) a préalablement procédé à la sélection de divers végétaux en se basant sur plusieurs critères tels que l'essence, la couleur, l'odeur, la hauteur, la densité, l'entretien ou encore la présence sur le territoire. Les végétaux ayant été retenus par le CCE sont l'**hydrangea paniculata limelight** ainsi que l'**aruncus dioicus** (barbe de bouc). La population angevine est maintenant invitée à procéder à la sélection finale de l'emblème floral de l'arrondissement d'Anjou.



© Jardin botanique de Montréal (Gilles Delisle)



Hydrangea paniculata limelight (hortensia)

L'*hydrangea paniculata limelight* est un petit arbuste qui a comme attribut de jolis pompons fleuris proposant une longue période de floraison. Ses fleurs sont vert lime en début de saison pour ensuite devenir blanches et roses. En fin de floraison, elles vont sécher sur le plan et seront très décoratives. Cette plante populaire se retrouve dans plusieurs quartiers. Par ailleurs, il est intéressant de savoir que la région angevine, en France, est le plus important territoire européen de production d'hortensias.

Famille de la plante : hydrangeaceae

Hauteur : 180 à 250 cm

Largeur : 90 cm

Période de floraison : juillet jusqu'à l'automne

Date de plantation : printemps et automne

À noter qu'il sera possible de voir les deux plantes lors de la journée portes ouvertes qui se tiendra le 12 septembre prochain, de 10 h à 15 h, dans le stationnement de la mairie d'arrondissement.

Tous les participants au concours seront admissibles à un tirage au sort. Le gagnant se verra attribuer le végétal sélectionné.

© Jardin botanique de Montréal (Daniel Fortin)



Aruncus dioicus (barbe de bouc)

L'*aruncus dioicus* est aussi connu sous le nom de barbe de bouc en raison de sa signification latine. Le nom *aruncus* vient du grec *erungos* qui signifie barbe-de-chèvre, faisant allusion à la forme de ses fleurs. Cette plante très élégante peut rappeler l'astilbe. Son feuillage graphique est accompagné d'inflorescences plumeuses couleur blanc crème. Cette vivace très rustique ne demande aucun soin particulier.

Famille de la plante : Rosacées

Hauteur : 150 cm

Largeur : 90 cm

Période de floraison : juin et juillet

Date de plantation : printemps et automne

Concours – Sélection d'un emblème floral

Le bulletin de participation dûment rempli pourra être déposé au bureau Accès Anjou, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine ou à la réception de la Direction du développement du territoire, 7171, rue Bombardier (2^e étage). Il pourra aussi être expédié par la poste à l'adresse mentionnée ci-dessous. Le concours se termine le **2 octobre 2015**.

Vous pourrez également vous inscrire au concours en allant sur le site de l'arrondissement à l'adresse ville.montreal.qc.ca/anjou et cliquer sur l'icône *Sélection de l'emblème floral*.



BULLETIN DE PARTICIPATION



Sélection d'un emblème floral

Une fois rempli, le bulletin de participation peut être retourné par la poste dans une enveloppe suffisamment affranchie, avant le 2 octobre 2015, à :

Concours – Sélection d'un emblème floral
Direction du développement du territoire
7171, rue Bombardier
Anjou (Québec) H1J 2E9

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

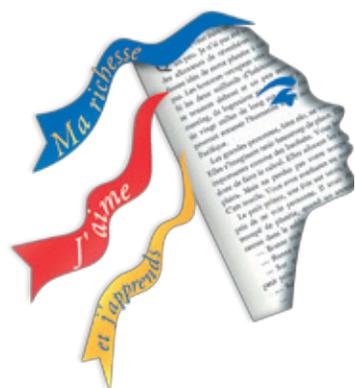
App. _____ Code postal _____

Tél. (dom.) _____ Tél. (bur.) _____

Choisissez lequel des végétaux vous préférez comme emblème floral de l'arrondissement d'Anjou.

Hydrangea paniculata limelight

Aruncus dioicus



Bibliothèque Jean-Corbeil
7500, avenue Goncourt • 514 493-8260

Bibliothèque du Haut-Anjou
7070, rue Jarry Est • 514 493-8271

HORAIRE D'AUTOMNE

À compter du samedi 5 septembre, les heures d'ouverture des bibliothèques Jean-Corbeil et du Haut-Anjou seront les suivantes :

Du lundi au vendredi de 12 h à 20 h

Le samedi de 9 h 30 à 17 h

Le dimanche de 11 h à 17 h

Activités jeunesse

Heure du conte et bricolage

Bibliothèque Jean-Corbeil

Tous les samedis du 19 septembre au 10 octobre et du 31 octobre au 28 novembre, à 10 h

Pour les 3-5 ans et leurs parents

L'heure du conte sans inscription revient cet automne. De nouvelles histoires à découvrir chaque samedi suivies d'un bricolage. Venez une, deux ou toutes les fois, vous serez les bienvenus.

Les Scientifines – Lunettes 3D

Bibliothèque Jean-Corbeil

Dimanche 27 septembre, à 13 h 30

Pour les 6 à 12 ans

Inscriptions obligatoires à compter du 1^{er} septembre

Faites vivre à vos jeunes une expérience inoubliable en leur permettant de jouer avec la science... tout en apprenant!

Contes des petits lundis

Bibliothèque Jean-Corbeil

Tous les lundis du 28 septembre au 7 décembre, à 10 h

Pour les 0-2 ans et leurs parents

Inscriptions obligatoires à compter du 8 septembre

Contes, chansons et comptines pour éveiller l'imaginaire des tout-petits et les initier au monde des livres et des histoires. Une période de lecture parents/enfants et d'échanges suivra les animations.

S.O.S. devoirs

Bibliothèque du Haut-Anjou

Tous les jeudis du 17 septembre au 26 novembre, à 15 h 30

Pour les 7 à 12 ans

Toutes les semaines, une bibliothécaire sera sur place pour aider les jeunes à faire leurs devoirs et proposer des activités ludiques une fois les devoirs accomplis.

Heure du conte du Haut-Anjou

Bibliothèque du Haut-Anjou

Tous les vendredis du 11 septembre au 13 novembre, à 10 h

Pour les 0-5 ans et leurs parents

Inscriptions obligatoires

Venez initier votre enfant au monde des contes et des livres. Contes, chansons et comptines pour éveiller les petits à la lecture.

Activités adultes

Vente de livres d'occasion

Sous-sol de la bibliothèque Jean-Corbeil

Samedi 12 septembre, de 9 h 30 à 16 h 30

Profitez de cette unique journée dans l'année pour vous procurer des livres et des magazines provenant des bibliothèques d'Anjou à des prix imbattables qui varient de 0,25 \$ à 2 \$.

Les Matinées des aînés

Bibliothèque Jean-Corbeil

Les mercredis, dès le 16 septembre, à 10 h

Cet automne, nous invitons les aînés à venir redécouvrir la bibliothèque et la communauté angevine en participant à cette activité. Entre conférences et rencontres sociales, ces matinées permettront aussi de bouquiner et d'emprunter des documents.

Service d'écrivaine publique



Bibliothèque Jean-Corbeil

Tous les mardis du 15 septembre au 15 décembre, de 13 h à 16 h ou sur rendez-vous au 514 354-6526

Vous avez de la difficulté à comprendre un formulaire, à écrire une lettre à votre propriétaire, à rédiger une carte de souhaits? Notre écrivaine publique vous aidera à trouver les bons mots, en toute confidentialité. Ce service est une initiative du SAC Anjou, dans le cadre des ateliers Mot à Mot.



Pointez les mots et les lettres dans le livre que vous lisez à votre enfant.

Soirées-concert Anjou

Quatuor de guitares du Canada

Église Jean XXIII

7101, avenue de l'Alsace

Jeudi 24 septembre, à 19 h 30

Avec Bruno Roussel, Louis Trépanier, Julien Bisailon et Renaud Côté-Giguère



Le QGC est l'un des plus prestigieux ensembles de guitare classique au monde. Il a bâti sa grande réputation grâce à l'originalité de son répertoire. Nouvelles compositions, arrangements inédits.

Le répertoire de l'ensemble agence de nouvelles œuvres dynamiques et accessibles, souvent à saveur latino-américaine, à d'habiles arrangements des plus grands chefs-d'œuvre du répertoire classique. Des concerts dans certaines des salles les plus renommées au Canada ont permis au QGC de se cimenter une solide réputation internationale.

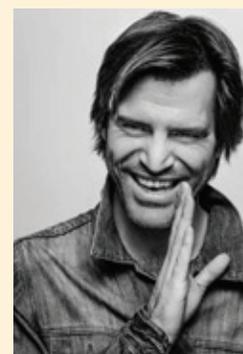
Billets disponibles au Centre communautaire d'Anjou et à la bibliothèque du Haut-Anjou. Si le concert n'est pas présenté à guichets fermés, des billets seront disponibles à l'entrée.

Coût : 10 \$

Renseignements : 514 493-8222.

Rappel : Journées de la culture

David Portelance / Tenir la route



Vendredi 25 septembre, à 19 h 30, au Centre communautaire d'Anjou (CCA)

Laissez-passer disponibles au CCA et à la bibliothèque du Haut-Anjou



LES ENTRÉES EN SCÈNE LOTO-QUÉBEC